L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Gérant [illegible] Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;
DIMANCHE MATIN, 19 MAI.

FEUILLETON.

LE BARON DE TRENCK,

PAR MM. OCTAVE FÉRÉ ET D. SAINT-YVES

TROISIÈME PARTIE.

LA CAPTIVITÉ.

IX.

ESPOIR—Suite.

—Parce que le fait diabolique de Jackinsky l'avait averti que tu possédais un moi, sinon un complice, du moins un ami;—et je n'étais pas le seul! Ne pouvant me prendre en faute, il m'avait, avec d'autres suspects, éloigné du service de la citadelle, et nous avait relégués à l'autre bout de la ville, dans le fort de l'Etoile Tu dire ce que j'ai souffert dans cette espèce d'exil, aussi loin de toi, par le fait, que si l'on m'eût relégué aux antipodes,—et surtout en proie à mes remords!—non, tu ne le croirais pas. Si la garnison eût été plus nombreuse, tu ne m'aurais probablement jamais revu; mais la guerre, dont on ne prévoit pas la fin, enlève tous les jours les hommes valides du pays, le recrutement de la milice devient de plus en plus difficile. Or, depuis quelque temps, il est arrivé à la citadelle, une quantité de prisonniers de toutes les nations, des Allemands, des Français, des Russes, des Suédois. Le commandant de place ne savait plus où donner de la tête, si bien qu'il a fallu rappeler les hommes envoyés au fort de l'Etoile.

—Ta ronde diaique une foule de choses restées obscures pour moi, grâce au mutisme im posé aux gens qui entrent ici. Je comprends pourquoi, dans ces derniers temps, on m'a tant négligé; non pas que je m'en plaigne!.... quoique mes relations avec Jackinsky ne s'en soient pas améliorées. Au contraire même, il m'a semblé qu'il n'avait fait que devenir plus sombre et plus brutal.

—Tu ne t'es pas trompé! Grâce aux confidences du capitaine Weiner, qui, comme chacun ici, le déteste au fond de l'âme, j'en connais la raison. On n'a pas osé laisser ignorer au roi la singulière séance tenue dans ton cachot par un soi disant conseil de guerre. Mais notre grand monarque, comme ils disent, n'est pas toujours d'humeur ro e; en dépit des précautions oratoires dont on a enveloppé la chose, comme un moyen de punir ta révolte et de découvrir le complot formé pour te sauver, il a trouvé fort mauvais qu'on ait osé t'interroger sans son ordre. Bref, à la réception du procès-verbal de cette prétendue enquête, il est entré dans une de ses plus belles colères, et il a écrit de sa main leurs envers à Borck, en le chargeant de signifier à Jackinsky que s'il ne savait pas te garder, ce serait lui qui passerait devant un conseil de guerre,—et que celui-là serait sérieux.

—Bravo! je comprends les transes continuelles où vit ce misérable! C'est bon à savoir, et je me le rappellerai à l'occasion. Le docteur Krugel m'avait déjà donné un conseil semblable.

—Le malheur, c'est que la peur lui fouette le sang; la rage lui inspire une clairvoyance diabolique; tout le monde tremble devant lui, il voit des suspects dans tous ceux qui l'approchent. Le capitaine Weiner lui-même devient très difficile à manier. Je ne sais vraiment pas si je serais jamais parvenu à obtenir qu'il nous accordât ce moment d'entretien, sans un secours providentiel de Roller, arrivé dernièrement à Léo, et qui a passé presque tout entier de nos mains dans celles de cet insatiable adjudant.

—Pressez Roller de vous en envoyer d'autres.

—L'excellent homme ne demanderait pas mieux, mais les communications avec Vienne sont plus difficiles que tu ne l'imagines, à cause de la prolongation et de l'acharnement de la guerre. De part et d'autre, c'est à qui interceptera les courriers et écumera les routes. Tu penses bien que nous ferons pour le mieux.

—Je le sais, mes fidèles et chers amis!.... Mais quand et comment nous reverrons-nous?

—Hélas! je n'ose y penser tant ce Weiner fait payer cher ses services!

—Il faut pourtant que tu m'aides à sortir d'ici: car, maintenant, ajouta le prisonnier avec cette résolution qui lui faisait opérer des entreprises au-dessus de la force humaine,—maintenant, c'est décidé, j'en veux sortir.

—Et je t'y aiderai, comptes-y. Mais je te répète qu'il ne faut plus te flatter de réussir par la séduction; elle est absolument impossible.

—Quel autre moyen alors de franchir cette porte.... et les autres!....

—Il n'en existe pas.

—Je cesse de te comprendre.

—Ecoute.... Tu es bien résolu!....

—Tu le demandes!....

—Eh bien! tu m'as dit un jour: "Je sortirai d'ici, dussé-je en sortir sous terre!...."

—Je l'ai dit.

—Prépare-toi donc à user de ce moyen, car il ne t'en reste pas d'autre.

—Est il praticable, je ne dis pas avec des conditions ordinaires, mais pour un homme qui a la volonté et la persévérance?

—Non-seulement je le crois praticable, mais je le considère comme plus sûr que tout autre; surtout en ce moment.

—Voyons ton plan.

—De ce côté de la citadelle, on n'entretient une garde sérieuse qu'autour de la prison Grâce aux exploits de Fritz, l'affluence des prisonniers de guerre exige un tel déploiement de forces que tous les miliciens sont occupés et qu'on ne met plus qu'un factionnaire sur la partie du rempart par laquelle tu pourrais fuir.

—Quelle distance d'ici à cette partie du rempart?

—De trente-sept à trente-huit pieds; je les ai comptés.

—C'est long.

—Certainement, c'est long, et il ne s'agit pas d'une petite affaire. Mais avec de la persévérance....

—J'en aurai.

—Ah! j'oubliais un détail, un simple détail. Quand tu auras percé ces trente huit pieds sous terre, tu déboucheras non pas directement sur le rempart, mais dans une galerie parallèle, et tu te trouveras devant une porte soigneusement fermée.

—Tu appelles cela un détail, toi!

—Oui, car rien d'inquiétant; j'aurai la clef de cette porte, et c'est moi qui te l'ouvrirai. Tu penses bien, en effet, qu'il faudra que tu rencontres sur le rempart un complice, et ce complice, ou plutôt cet auxiliaire, ce sera moi. Nous choisirons une nuit où je serai de faction.

—A merveille!

—Le reste, continua Hermann, regarde Léo, qui passe une partie de ses journées sur l'Elbe, dans sa barque, et qui s'est fait rameur à son intention.

—Allons, je le vois, tu as tout prévu. Tu me rends ma confiance. Dès demain je me mets à l'œuvre, et à ta prochaine visite j'espère bien que, pour commencer, j'aurai fait tomber mes chaînes.

—Ma prochaine visite?.... c'est bientôt dit! Mais ce diable d'adjudant est devenu si timide, si formaliste...... enfin, que Roller nous envoie de l'argent, j'aurai raison de ses scrupules.

—De l'argent!....mais j'ai là ma réserve, dans le montant de la porte. Puisque, selon toi, elle ne peut me servir, prends-la, je n'aurai jamais une meilleure occasion de l'employer.

—Que je la prenne!.... dis Hermann avec émotion, quoi, tu ne crains pas de me confier cette suprême ressource?

—Prends, te dis-je, répondit Trenck touché de l'accent de pauvre Schell; ce n'est pas ma bourse, c'est ma vie que je te confie. Est-ce que je m'abuse, dis? Est ce que tu joueras, tant que tu songeras que c'est la vie de Trenck qui servirait d'enjeu à ta partie?

—Ah! tu m'as tout à fait pardonné, s'écria Hermann en l'embrassant; je jouerais ma tête plutôt qu'cet argent. Mais non, je ne jouerai rien, je ne jouerai plus!

Cependant, le temps était précieux; Hermann courut à la cachette pratiquée dans le montant de la porte, ainsi que nous le savons, et il en retira les florins, qu'il mit dans sa poche.

—Maintenant, dit Trenck, rajuste les plaques du parquet.

—Oui, quand j'en aurai retiré ces armes, dont tu n'as que faire.

—Soin inutile, mon ami. Va! je n'ai plus envie de me tuer, à présent que j'ai lu sur ce bracelet ce mot magique: "Espoir!" à présent que, grâce à toi, j'entrevois une chance de salut et surtout de vengeance....

—N'importe, je te les rapporterai quand le moment sera venu.

—Fais donc à ta tête, dit Frédéric souriant de cette précaution affectueuse.

—Une chose encore m'inquiète.

—Laquelle?

—Ce Jackinsky a des yeux de lynx; s'il allait découvrir la lime?

—Je l'en défie...... Tiens, vois cette fissure qui s'est faite tout naturellement à la base de ce banc sur lequel je suis attaché...... Ni Jackinsky, ni ses limiers n'ont découvert notre cachette, comment se douteraient-ils que cette fissure imperceptible renferme le principal instrument de ma délivrance?

—Soit; mais tes fers, de quelle façon t'y prendras-tu pour qu'on ne se doute de rien?

—D'abord, je compte un peu sur le fruit de mon apparente résignation, qui déjà n'a pas été stérile, depuis surtout qu'on ne néglige pour les prisonniers de guerre. Et puis, j'ai beaucoup réfléchi dans ma solitude; je crois qu'il y a moyen de perfectionner mon ancien travail.

—A merveille. Moi aussi, ami, je te quitte plein de confiance.

—Attends...... ce bracelet.....

Il le considéra avec attendrissement, le tint plusieurs secondes pressé sur ses lèvres, puis le tendant à Hermann.

—Reprends-le, lui dit-il. Je ne veux pas qu'en cas de malheur on puisse le trouver ici.... Il sera plus en sûreté dans les mains de Léo.... D'ailleurs, qu'en ai-je besoin désormais? Les lettres gravées sur cette pierre sont bien plus profondément gravées dans mon cœur: Espoir! oh! oui, espoir!

—Espoir!.... répéta à son tour Hermann.

Et sur ces deux syllabes magiques, les deux amis s'étant embrassés de nouveau, Schell s'échappa du cachot et reprit sa faction sans accident.

Trenck demeura quelque temps dans la position où il l'avait laissé; ses pensées l'emportaient bien loin, et ce bracelet enchanté lui avait rouvert pour une heure le paradis des beaux souvenirs et des rêves heureux.

Enfin, il sortit de cette extase, se retrouva sur son banc de pierre et sentit entre ses doigts la lime que venait de lui laisser son ami.

Mais, découverte terrible! réalité épouvantable! supplice de Tantale auquel ni Hermann ni lui n'avaient songé dans le feu de leurs rapides confidences! Comment se servir de cette lime, avec la barre de fer qui tenait ses poignets éloignés l'un de l'autre?

Et dire que ni son ami ni lui n'y avaient songé; et il fallait-ils songé, qu'auraient-ils pu faire en si peu d'instants?

Ainsi, tout entier à ce dernier instrument de salut, et ne pouvoir en faire usage!

Un rugissement de lion blessé s'exhala de la poitrine du captif avec une malédiction contre ses bourreaux.

—Non, non, dit-il en proie à cette surexcitation morale qui rend insensibles les douleurs physiques; non, dussé-je y laisser mes chairs palpitantes, je vaincrai ces entraves!

Alors, avec un courage inouï, il comprima sa main gauche, qui était la moins gênée par sa manchette de fer, et comme il avait beaucoup maigri depuis sa dernière catastrophe, il parvint, par un puissant effort, et non sans se déchirer au vif, à l'arracher de cercle fatal.

Le désespoir et le mépris de la torture matérielle donnent de ces héroïsmes. Il avait vaincu le fer.

Mais il fallait songer à en profiter. Reprenant alors le précieux outil, il se mit à limer l'intérieur de ce cercle, pour l'agrandir, sans que ses gardiens pussent reconnaître sur la partie extérieure l'effet de ce travail. Il fallait, toutefois, plus d'une nuit pour le rendre efficace, mais n'était il pas bien avancé lorsque, proche de l'heure de la visite, il replaça sa main meurtrie, non sans une nouvelle et atroce douleur, dans le cercle.

Au bout d'une semaine, il avait non-seulement évidé ce cercle, mais encore celui de la main droite, d'une manière suffisante pour les prendre ou les quitter à son gré.

X.

LE SOUTERRAIN.

Nous ne fatiguerons pas le lecteur en nous appesantissant sur les résultats de cette entrevue de Trenck et d'Hermann de Schell, et sur ce plan, dont l'exécution exigea bien des semaines, ou plutôt bien des mois.

Malgré les sympathies que nous inspirent ses qualités héroïques, ses malheurs si courageusement supportés, nous éviterons d'émousser l'intérêt du récit, hélas! trop véridique, par les détails minutieux de tentatives sans cesse déjouées par la vigilance haineuse de ses geôliers de haut et de bas étage. Nous nous efforcerons donc de résumer aussi succinctement que possible les événements qui nous restent à raconter, avant d'arriver à la fin de ce martyre, afin de ne vantable qu'il dépasse parfois les limites de la vraisemblance.

Trenck se mit à l'œuvre sans perdre un jour. Le perfectionnement que lui avait suggéré l'expérience pour mieux dissimuler son travail, consistait à amincir les cercles de ses poignets, au lieu de limer les anneaux de sa chaîne. Libre de sa main gauche, grâce au puissant effort qu'il avait fait, il s'occupa d'affranchir de même sa main droite, mais de ce côté l'anneau était plus juste, il ne put y parvenir qu'en introduisant la lime entre sa chair et l'intérieur du cercle, au prix d'atroces souffrances.

Ce procédé obtint un plein succès. Quant à l'anneau qui entravait ses chevilles, il ne pouvait le leur appliquer, et il fallut recourir à la coupure, ce qu'il exécuta avec beaucoup d'art, de manière à n'avoir besoin pour retirer ou rentrer ses pieds, que de forcer ou de rapprocher le fer, dont il dissimulait ensuite l'entaille, par son stratagème primitif, au moyen de mie de pain imprégnée de rouille.

Restait le cercle qui entourait son corps, beaucoup plus fort que les autres et large comme la main; le captif reconnut, après d'infructueux essais, qu'il lui était presque impossible de le couper, ou que la coupure serait trop difficile à cacher. Il se décida à l'attaquer à l'endroit où la chaîne s'y rattachait par un écrou rivé.

Ce n'était pas une petite affaire; cependant il vint à bout de cet écrou, et put à son gré détacher la chaîne à sa naissance, ou la remettre dans le pas de vis, dont il était devenu maître.

Le voilà donc encore une fois libre de ses mouvements; mais ce n'est que la moindre partie de sa tâche. Le travail de mineur qui lui reste à accomplir ferait reculer tout autre que lui. Mais, loin de s'effrayer, il puise dans les obstacles une énergique ardeur.

Nous avons dit qu'en pratiquant sa cachette, il avait reconnu l'existence de deux parquets superposés, c'est-à-dire séparés par des poutres épaisses, et c'était dans cet intervalle qu'il avait aisément caché les objets que lui avait successivement fournis Hermann.

Tout d'abord, après avoir pris la précaution de débarrasser cette cachette, il attaqua le second parquet avec le couteau resté en sa possession, et il parvint à y pratiquer, comme au premier, une brèche suffisante pour s'y glisser.

Mais qu'on se figure son désappointement, lorsqu'en enlevant les deux plaques de bois, il reconnut l'existence d'un troisième parquet sous les deux autres.

Cependant, préparé comme il l'était à tous les contre temps, il n'hésita pas, et se mit à couper ce troisième plancher comme il avait coupé les deux premiers. Une longue cheville de fer, qu'il eut l'adresse d'en retirer, et qu'il aiguisa sur son banc de pierre, lui devint un outil précieux.

Ce dernier parquet enlevé, il rencontra enfin une épaisse couche d'un sable sec et fin. C'était sur ce sable qu'était bâtie la prison, comme d'ailleurs était bâtie toute la citadelle. On n'a pas oublié, en effet, que cette citadelle de Magdebourg est entourée d'eau, et possède, par conséquent, pour assises le sable de l'Elbe. L'eau du fleuve devait même, à l'époque des crues, s'infiltrer dans les fondations; mais à la hauteur où se trouvait la prison de Trenck, cette immersion n'était pas sensible. En creusant immédiatement au dessous de ces trois parquets, il ne devait rencontrer en ligne droite que du sable sec.

Il en acquit la preuve, en commençant à déplacer la couche subjacente avec la lame du sabre court d'infanterie resté en sa possession.

Mais il fallait aussi pratiquer ce chemin creux à une profondeur considérable, de manière à passer sous les fondations de la prison. Que de précautions, de peines et surtout de temps pour descendre si bas, sans que les factionnaires placés autour de l'édifice entendissent rien!

Ce n'était pas tout. Que faire de la masse de sable ainsi déplacé pour former un souterrain à travers lequel le corps d'un homme de sa taille pût ramper et se mouvoir?

Cette question ne laissa pas de causer à l'opiniâtre travailleur un grave souci. Mais après une longue réflexion, voici comment il résolut ce difficile problème.

En coupant ces trois parquets, il avait remarqué, ainsi que nous l'avons vu, que les deux premiers reposaient sur des poutres, et laissaient par conséquent entre eux un espace vide. Cet espace, après lui avoir offert une réserve pour ses outils et ses armes, lui en offrait une aussi pour déposer le sable extrait de sa fouille. Il eut soin d'ailleurs de donner à la première partie une largeur plus que nécessaire, afin de n'avoir plus besoin, en avançant, de charrier péniblement son sable, dans le cachot, en quelque sorte poignée à poignée, et de n'avoir qu'à le rejeter de droite et de gauche derrière lui, en le tassant contre les parois de son conduit, conduit qui devait avoir de trente sept à trente-huit pieds de longueur à six pieds sous terre!

(A continuer.)

Liste des Lettres.

Nlle-Orléans, 19 mai 1867.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, pendant la semaine, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et le dimanche de 9 h. à midi.

A

Abadie Clarisse, Allain L J, Arave S Mme, Acnel J B, Avigno G B, Alonso S, Arosteguy Jean, Aurigne D

B

Blanc Chs, Blanchard Z, Basile Angelo, Barthe P, Brant J M, Barrango Ignacio, Basile Francesco, Battaile J A, Bras F, Bachet Louis, Bazo Jean, Bernard A H, Bertrand G, Belasco Faustine, Beaumont J Dr, Benoit F, Beatty L Mme, Beaumont C S, Breaux J, Bienvenu A, Bienvenu J L, Bidega ay capt, Bianchini, Bordes C, Bonnet B, Boucher Alfred, Bordes L, Bossent B, Bologno Giuseppe, Bourg T Mlle, Bonnard M, Brun P C, Bonaugeur Jean, Broussas Jean, Brousard J B, Bo re Antoine, Bordeaux Vve, Bro Paul, Bory A Mlle, Bing Jules, Burgaud V, Buvard J G, Burky Louis

C

Casbergue Justin & Co, Castel P, Carbonet Joe, Capdevielle A Dr, Chastant Geo, Chabanne Ernest, Castel, Camy Pierre, Clavie J V, Caillet G, Can varo B, Cas-ntre François, Capd vielle P, Claverie A, Cardie Auguste, Cambier artiste, Camille Mme, Cardin J G, Chevallier H, Campe P, Campe B, Caprimel L, Clement M Mme, Cierockih M, Cordero J W, Connier T M, Connestat J, Colbee J F Mme, Co net Philippe, Corduriez C, Couranneau F R, Corte J L O, Cloppin A Mlle, Corne Michel, Coll B Y C

D

Darius L, Darnentel Vve H, Darrouy P, Deeney N, David Mme, Dento S L, Darras Jean, Dattagne Pierre, Delsy S S A, Debiane S E, Desbois D, Desselay J P, D camp H, De s aris A, Deligrange, De Fourek T, Dennlay A, Debarre E Mme, Descouenette Mme, De homme A, Di Greza J C, Del Bu no P, D B tista L, Di Antonio A, Domes P, Dumere Oscar, Dorvie C, Dubar G W, Dureau François, Du aud J, Dupeiron D, Dufour Jean, Duquesnes Louis, Duple sis Mme, Dusapin Joseph, Durand J, Dubois V E, Duberez George

E

Evrard C V, Escalg Jean, Estaban Paul, Ery Louis

F

Flandry A, Ferrant J B, Ferrier Pierre, Freix & Ducros, Fres Jacques, Fe rendes V A, Fermennez Victor, Ferran R, Filhiean B, Fiuro Pierre, Fimpo J Mme, Fortane Michel, Flory Vve Mar us, Frittier P N, Fontaine Henry, Fontaine M Rev, Fonce Vve D, Fontaine Antoine

G

Gaetmans J Mme, Gambois E, Gam'faut Etienne, Gautreaux Emil, Gar is J S, Gaye J P, Go die L H, Garbento Antonio, Gebe in C, Gordo no G, Girard Antoine, Grim lin V, Girar M, Giambucen G, Godet H, Gross Jos, Grume J M, Guiddo Giuseppe

H

Hernandez J P, Hébert J V, Holsine F Rév.

I J

Jaqui ard N, Isidore, Jaquet, Jestrau N Mlle, Joubelle Mme, Jouille Louis, Justa Charles

K

Kubleur D

L

Lafitte E, Lamardi Pietro, Larroulx P P, Latour A J Mme, Lanaux W, Laporte S, Lauer Paul, Landreaux F, Larroix Ernest, Lavell A Mlle, Lacour Pierre, Larroix F Mme, La Barbera A, Landry capt, Laffargue F, Laro J J, Latour Octave, Lemarie L E, Le Duc A, Levisle E, Le Page Alfred, Lestayette C B, Lenuesi E, Les Angel, Leopold Abraham, Lega e L H, Lépine J P, Legras C E, Levy N, Lisandri F, Lorell J Mme, Logrande Guiseppe, Louis S S, Louis G, Loprest F, Lougue A Mme, Louis M J Mlle, Cmstaucuan C Mlle

M

Maury Mme, Mattina Tommaso, Mancusso A, Maupré Nelina, Mattina M, Maupre Sa vatore, Mascari Michiele, Marceau O Mme, Marceur J Mme, Menchacq A, Medan Victore, Meissonnier E, Mestruau Alex, Micasez F W, Mellieur Simon, Michel A Mme, Meenet V Mme, Montesse A, Montfort F, Mlle, Moulens-t Jean, Mous Jean, Montardier C, Mollard Pierre, Montagne E M, Mouesson G

N

Neusty Jean

O

Oirrigont M, Orlato Giovanni, Ora Francisco, Origel A Mme, Otezovich B

P

Pari Alfred, Patti Carlo, Pable & Co, Paze E L, Parmessano G, Palmisano S, Paulette G, Praguerie E, Pellieer J, Pelletiers V, Peltier J, Pellerin A Mme, Petit J, Peron F, Porgo P V Mme, Peyroux F, Philippe Etienne, Privet capt, Picone Pietro, Pichard A G, Pisconne E F, Pistana A Mme, Picone Giuseppe, Prement F, Proudhomme Victor, Provençal V, Poura Jacques

R

Raymond A, Rantazzo Pietro, Rando Giuseppe, Randazzo Gaetano, Renaud A Mme, Riquert Louis, Riche D, Rig to Pietro, Roussan M, Rosario S, Rochede M B Mme, Roman Philip

S

Sampas Joseph, Sanarose J B, Sauset B, Santaria G, Savone F, Sabaut S, Saberie C. Dr, Sansuzet André, Scazlone F, Saltha Julius, Sebo L C, Seme Rafael, Soratte F, Seine José, Souza G J, Soudin J, Soupenne C

T

Taillade capt, Troncrest J H, Trion G W, Dr, Trisom Paul, Tomasie E, Tronnliet Martin, Tuyague J M

U

Usab J

V

Vitalis Salvador, Valeza C Mlle, Veuillier, Victor François, Villere C Mlle, Verret Marcellin, Vottier Léon, Verry J R, Van Ponoke Jean

W

Wilms J F, Wianet Joseph

R. W. TALIAFERRO,
Maître de Poste.

Mme. SOPHIE SEEUWS,
No. 53, RUE ROYALE,

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir toutes ses nouvelles marchandises à des prix extraordinairement réduits, nouveaux magasin, au No 180 rue du Canal, pour cause de l'ailleurs.

Elle compte faire l'ouverture de son magasin du Canal vers le 10 de ce mois.

11 mai—1m. SOPHIE SEEUWS.

PLUS DE MAUX DE DENTS!

E. SARASSE, Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et [illegible]

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultation, de 9 h. a. m. à 5 h. P. M. 17 mai

J. A. De HART,
DENTISTE.

17..17
Rue [illegible] Près Canal

Le Dr. CHARLES A. MELLO,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, [illegible]
[illegible]

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTES ESPÈCES,

[illegible]
12 & 14 .... rue St-Louis, ... 12 & 14
NOUVELLE-ORLEANS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.
J. KITTREDGE, Trésorier.

LUNDI SOIR, 20 MAI,

Théâtre des fontaines—Grande ondulation [illegible] aquatique, [illegible]

LES ARABES BEDOUIN,

par la famille Buislay et la troupe Zanfretta,

L'eau de l'œuf d'or, dans laquelle A[illegible] Buislay exécutera le

SAUT DU NIAGARA.

Mardi soir—Bénéfice de la famille Zanfretta.

19mai—

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Spalding et Bidwell..Directeurs et Propriétaires.
J. KITTREDGE.................Trésorier.

Mardi soir, 21 mai,

Bénéfice de la TROUPE ZANFRETTA.

Changement de Programme et une Pantomime comique féerique d'ALEXANDRE ZANFRETTA.

LA TROUPE BUISLAY et ZANFRETTA, dans les rôles des ARABES BEDOUINS.

Il se fait des préparatifs extraordinaires pour faire de cette représentation la grande représentation de la saison. 19 mai

AVIS D'EXPRESS.

COMPAGNIE D'EXPRESS DE LA NLLE-ORLEANS ET DES BORDS DU LAC,
Bureau, rue de la Commune, No 146,
Au-dessous de l'Hôtel St Charles.

Cette Compagnie, dans le but de fournir des facilités au public, est prête à transporter des paquets de valeur, des bagages et toute espèce de fret, de la Nouvelle-Orléans à Pascagoula, et aux points intermédiaires, à Mandeville, &c.—Des wagons prendront et livreront du fret dans tous les quartiers de la ville.

Des messagers accompagneront les articles d'Express et les livreront aux résidences.

Cette Compagnie se relie aux Compagnies d'Express du Sud et du Texas pour toutes les parties du pays.

Les ordres doivent être laissés au No 146 de la rue de la Commune.

8 mai 1m H. J. WILSON, surintendant.

Société d'Assurance Equitable de la vie, aux Etats-Unis.

ACTIF............................$3,000,000.
Revenu Annuel..........................2,000,000

WM. C. ALEXANDER....................Président.
H. B. HYDE.........................Vice-Président.
GEORGE W. PHILLIPS......................Actuaire.
J. W. ALEXANDER.......................Secrétaire.

Les soussignés, agents de cette riche compagnie, sont maintenant prêts à donner les meilleures polices, aux conditions les plus libérales. Le système est purement mutuel et, d'après la charte tout le bénéfice revient aux assurés. Les dividendes sont déclarés annuellement et, si on le désire, ils peuvent être appliqués, comme paiement-comptant, à la prime. On peut se procurer tous les détails et des polices en blanc en s'adressant au soussigné. FORDUCK & STOCKTON,

Agence générale pour la Louisiane et le Texas, rue du Camp, No 80, coin Natchez. 11 mai—1m

AVIS.

Nouvelle Orléans, 14 mai 1867.

LES DIRECTEURS des écoles publiques de cette ville sont autorisés, par une loi de la Législature approuvée le 3 mars 1867, à élire, pour le Collège d'Etat, à Alexandrie, seize élèves au collège des quatre qui y trouvent déjà. Le Premier District aux Loys à droit à une représentation additionnelle de huit, le Deuxième District à trois, le Troisième District à trois et le Quatrième District à deux. Les candidats devront se présenter au bureau du Surintendant des Ecoles Publiques au No. 30 de la rue Bourgogne, avant le LUNDI 27 du courant. On exige d'eux qu'ils aient quatorze ans et qu'ils aient les qualités intellectuelles et morales nécessaires. Il devra être prouvé que ni eux ni leurs parents n'ont les moyens de payer leurs dépenses dans l'institution et ils sont requis de suivre la carrière de l'enseignement, dans les limites de l'Etat pendant les deux ans qui suivront l'expiration de leur terme.

T. F. THIENEMAN, Président.
JOHN G. PARHAM,
THOS. S MA ON,
JULES BENIT, } Comité.

16 mai—au 27

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,
172......RUE DU CANAL.......172
Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie,

MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS,

cravates, Caleçons, Gilets de Flanelle, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et au détail. 5déc—3m

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale,
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 3 heures.
12mai—3m.

J. M. ELKIN. F. STRINGER

ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,

3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.

NATTES ET TOILES CIRÉES.

Reçu tout récemment:
NATTES dites Cantons, BLANCHES, à CARREAUX, et FANTAISIE,
Qui sont offertes à très bas prix, en gros et en détail.
TOILES CIRÉES, de 3 à 18 pieds,
TOILE CIRÉE, de table.
STORES—Une grande variété de nouveaux modèles.
RIDEAUX, CORNICHES, NATTES, &c. 16 mai—3m

CONFISERIE.

J. JANE,
Rue du Canal, No. 204, coin Sud-Ouest de la rue des Remparts.
Successeur de l'établissement du coin des rues Remparts et Gravier.

GATEAUX, vins, liqueurs, conserves, gelées et fruits cristallisés.—Les ordres pour les mariages et les bals sont promptement exécutés.—Salon de Lunch et de Crèmes à la glace.
Ouverture, SAMEDI, 11 du courant. 10mai—1m; t12

Le Dr GEUTEBRUCK

DE retour de Mexique aux Etats du Sud où il a exercé sa profession avant et pendant la guerre, offre respectueusement ses services comme médecin, chirurgien, etc., au public de la Nouvelle-Orléans.

Références—Ses diplômes d'Allemagne, du Mexique et des Etats-Unis.

Il donne des consultations en allemand, en anglais, en français et en espagnol.

Consultations gratuites, pour les pauvres, de 1 à 3 heures de l'après-midi.

No 76, rue Baronne, encoignure Union.
22fév—3m.

Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans.

CETTE Compagnie s'est transportée du No 136 de la rue de la Commune, près la rue St-Charles, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel. Elle continue à prendre les passagers et le bagage, dans toutes les parties de la ville, à temps pour les différents convois de chemins de fer, les steamers ou bateaux à vapeur.

Elle transporte du bagage, du fret, &c., d'une partie de la ville à l'autre, et fournit des omnibus pour les bals, piqueniques, &c. et pour les funérailles.

Les personnes qui habitent les endroits de bains ou le long des différents chemins de fer peuvent faire venir leurs fruits, leur gibier, des paquets, etc., de tous les quartiers de la ville en les livrant simplement aux soins de la compagnie. On peut se procurer des reçus, en s'adressant au bureau ou aux messagers.

Cette ligne est représentée par des messagers sur tous les trains qui viennent en ville; les passagers peuvent ainsi s'assurer des places dans les omnibus, faire noter leurs bagages, ou un fiacre, ou un chemin de fer, un bateau à vapeur, ou pour une partie quelconque de la ville.
11 mai—1m

Revenu Intérieur des Etats-Unis.

BUREAU DU PERCEPTEUR,
PREMIER DISTRICT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1867.

Avis aux Contribuables de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à la section No 28 d'un acte intitulé: "Un acte pour pourvoir à un revenu intérieur afin de supporter le gouvernement et payer l'intérêt de la dette publique," approuvé le 30 juin 1864, et ses amendements audit acte—Avis est donné à toutes les personnes qui paient des droits ou des taxes en vertu dudit acte, dans cette partie du Premier District de perception de la Louisiane comprise dans la ville de la Nouvelle-Orléans; que le percepteur dudit District a reçu, de l'assesseur dudit District, une partie de la liste annuelle de perception; que les taxes spéciales, appelées licences, et autres ci-dessus, pour ledit percepteur, sont maintenant dues et doivent être payées; que ledit percepteur ou son député recevra les dites taxes, à son bureau à la Douane, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

M. SWEETSER,
Député du Percepteur.
16 mai—20f

AVIS.

LE DR. N. H. MATAS vient d'arriver de Paris où il s'est spécialement appliqué à l'étude des maladies d'yeux. Il est Médecin et Chirurgien de la Faculté de Barcelone, fondateur et membre correspondant de l'INSTITUT MEDICAL DE BARCELONE, membre de l'Académie Médico-Chirurgicale de Madrid, etc.

Il vient d'ouvrir sa clinique à son office, rue des Remparts, No 37 entre Douane et Bienville. On peut le consulter chez lui, de midi à 2 heures, pour sa spécialité des yeux ou de toute autre maladie. Il fait aussi des visites à domicile sur demande. 5 mai—1m

Le Dr. FAGET

A fixé sa demeure
No 99.....RUE BOURBON.......No 99
PRÈS DOUANE.

Consultations—de 2 à 3 heures de l'après-midi.
30 avril—1m

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par

V. DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Bassin.

Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15 février—1 an

A vendre

A la ferme de l'hôtel St. Louis, située sur le Chemin de Gentilly et le canal Marigny, deux VACHES, vaches Durham, Ayrshire et sang lombes; COCHONS des races Windsor, Chester, Suffolk et Berkshire, purs. Pour plus de détails, s'adresser au bureau de l'hôtel St Charles. 8mai—30

Compagnie Ætna d'Assurance de la vie, Hartford, Conn.

ACTIF..........................$5,000,000

Organisée en 1820.

"Cinquante pour cent de dividende"—Elle n'a jamais eu une réclamation en litige".

ELLE PAIE PROMPTEMENT.

KING & FITZGERALD, agents,
7mai—1an Rue Carondelet, No 2

S. FUNK,

MARCHAND de toute espèce de TABAC en feuilles, PLUG et CIGARES. Agent de la Distillerie Star, de New York, pour la vente de l'ALCOOL et du WHISKY.
9avril—1an Rue du Canal, No 58, Nlle-Orléans.

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.

CET délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.

Nous envoyons devoir appeler l'attention des malades, d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement la diarrhée chronique, de la dyssenterie, des rhumatismes, des maladies de foie, des maladies des reins et de la vessie, de la syphilis.

Prix de la pension........... $15 par semaine.

Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.

16 mai—6m JAMES CONNOR & CO, Propriétaires.

INJECTIONS ET PILULES

DU Dr. RICORD,

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique, des flueurs blanches, &c., sans altération facile, sans opérations, à vendre par

E. GAUDON, Pharmacien.
18 avril Rue. Canal et Bourgogne.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Herpès, etc., etc.

E. GAUDON,
Pharmacien de l'Université de [illegible]
Rue Canal et Bourgogne.

[illegible] de Gardienne.

[illegible]

LES VILLES DE BAINS.
STEAMER CREOLE!

Pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.
Le bateau à vapeur

CREOLE,

fin marcheur et à basse pression, capitaine CHARLES WALKER, reprendra le service régulier, entre la Nouvelle-Orléans et les endroits villes, comme suit:

Les MARDIS et les JEUDIS—à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Les SAMEDIS—à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

AU RETOUR: — Il partira d'Ocean Springs tous les MERCREDIS SOIR, VENDREDIS MATIN et DIMANCHES SOIR.

Le Créole ira tous les SAMEDIS jusqu'à Pascagoula. Il sera donné avis de la reprise du service de Pascagoula.

Ces voyages et départs se feront régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à

PETER MARCY,
7 mai—1m Rue Carondelet, No 28.

Excursion du DIMANCHE à Mandeville et à Madisonville.

Le bateau à vapeur

LAURA,

fin marcheur et à basse pression, partira, à partir du 1er mai, de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du convoi de 6 heures et demie du matin, pour Mandeville et Madisonville et sera de retour le même jour. Dans la semaine, l'heure du départ sera à l'arrivée du convoi de MIDI, excepté le SAMEDI, jour où le bateau partira à l'arrivée du convoi de TROIS HEURES et sera de retour à l'extrémité du chemin de fer le LUNDI, à temps pour le convoi de 8 heures et demie du matin.

Les voyages seront réguliers, à moins de mauvais temps et de basses eaux.

L. FRIGERIO Jr.
26 avril—1m rue de Chartres, No 28.

Pour la Grande Ile (lieu de bains) et les débarcadères intermédiaires

Le bateau à vapeur SAN NICOLAS, capitaine Harvey, reprendra son service régulier à la côte du Golfe, le 18 du courant. Il partira de la tête du canal Harvey, en face de Stock Landing, Jefferson City, les samedis, les mardis et les jeudis à 6 heures et demie du matin. Il partira de la Grande Ile, pour son retour, les lundis, les mercredis et les vendredis, à 6 heures du matin.—N. B. Un dîner sera le seul repas servi à bord.

Pour plus de détails s'adresser à

HARVEY, Mc MAHON & Co,
14 mai—1m rue Carondelet, No 128.

COMPAGNIE
DE
PAQUEBOTS DU
BAYOU SARA.

AVIS.

Les jours de départ des PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE DU BAYOU SARA sont changés jusqu'à nouvel ordre. Les bateaux partiront comme suit:

Le Lafourche, capitaine Greathouse, les VENDREDIS, à 10 heures du matin; les LUNDIS, à 5 heures du soir.

Le Wagoner, capitaine Baranco, les SAMEDIS, à 10 heures du matin; les MARDIS, à 5 heures du soir.
3 mai—1m

Nouvelle route pour les Attakapas!

La Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans, Ste-Marie et St-Martin, ayant conclu des arrangements pour placer un bateau—l'INGOMAR, capitaine P. E. Burke, pour le service des Attakapas, à partir de Plaquemines, en se reliant aux bateaux de la "Compagnie de paquebots du Bayou Sara," sollicite du fret et des passagers.

L'INGOMAR partira de Plaquemines tous les Dimanches et les Mercredis, à 10 heures du matin.

Le fret devra être expédié par le "LAFOURCHE," tous les Lundis et tous les Vendredis. Les passagers devront s'embarquer sur le "WILD WAGONER" tous les Mardis et tous les Samedis.

Ces bateaux se relieront parfaitement et il n'y aura pas de retard.

E. J. FTIE, président.
18 mai—1m A. MEYNIER jr agent, 21 rue St Louis

Bateau de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara.

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Le DIMANCHE, à 9 heures du matin, et le MERCREDI, à 5 heures du soir

Pour Bayou Sara, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte—Le magnifique paquebot Iberville, capitaine Emile F. G oes, commis J. G. Landry, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus — RETOUR : Il partira de Bayou Sara tous les LUNDIS et JEUDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. B. SELF, rue Tchoupitoulas, No 4
5mai J. J. COMAUX, rue St-Louis, No 4.

DEPART, tous les SAMEDIS à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, CLEONA, Capt. C. C. Pickett (J. B. Smith commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barre, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Il partira de Washington tous les Mercredis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

POLLINGUE & GAJAC, No 9 rue St Louis
Le CLEONA a des plantes de la côte et prendra des passagers aux tous des paroisses. 6 mai

Pour les Attakapas.

Le bateau à vapeur TECHE neuf construit cette année, faisant deux voyages deux fois par semaine—capitaine E. P. Delahoussaye—se reliant au bateau à vapeur "Iberville," partira de Plaquemines deux fois par semaine—les mercredis et les dimanches—et transportera les passagers et le fret à Brashear City, Grand Lake, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nouvelle-Ibérie, Fausse-Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Teche; pour Vermilionville, Pont Breaux, Lafayette Grand Pointe, Abbeville. Le fret consigné à MM. Berin et Tell à Plaquemines, sera transporté sans délai, en trente heures, à un point quelconque du Bayou Teche.

Les personnes qui expédieront du fret par le steamer "Teche" obtiendront un rabais de 5 pour cent sur le fret payé d'avance.

Les taux sont les mêmes que pour les bateaux de l'Iberville, qui passe à Chemin de fer des Opelousas.

Pour plus de détails, s'adresser à bord de "l'Iberville" ou à

PRICE, HINE & TUPPER,
J. J. COMAUX,
A. B. CHARPENTIER,
ROBT. HARRE

3 mai—1m

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis,

Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,

Capitaine Wm. B. Richardson

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.

Caire, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M. White,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Caire, Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St Joseph, Water-proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de remboursement.

Pour fret ou passage ou ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

P. S.—Des chars extra seront ajoutés aux trains partant de Memphis et de Caire, pour la commodité des voyageurs arrivant par les dits bateaux.

GEO D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,
A. BRITTON & CO, rue Front, No 7,
16fév—1an

POUR LES ATTAKAPAS.

Le paquebot de la malle des Etats-Unis ANNA E., capitaine E. B. Trinidad, se reliant au "Wild Wagoner" et au "Lafourche", paquebots du Bayou-Sara, et à la malle des Etats-Unis, partira de Plaquemines deux fois par semaine — les Dimanches et les Mercredis—après l'arrivée du "Wild Wagoner", au retour, il arrivera à Plaquemines les Samedis et les Mardis, à temps pour rejoindre le "Lafourche" qui descendra le fleuve. L'Anna E. étant le seul bateau de la malle se transportant pas de fret, par importance après l'arrivée des paquebots du Bayou-Sara, à la Nouvelle-Ibérie, à la ligne de diligences à quatre chevaux appartenant à Price & Sawyer, lesquelles transportent les malles des Etats-Unis aux Lac Charles, à Washington, Opelousas, Grand Côteau, Vermillionville, Abbeville, Alexandrie et les points intermédiaires. Les personnes qui achèteront des billets d'entrée jusqu'au Nlle Ibérie, à des paquebots du Bayou-Sara, obtiendront un rabais considérable sur le prix de transport.

Pour plus de détails s'adresser au bureau de la Compagnie de Paquebots du Bayou-Sara, ou à

PRICE, HINE & TUPPER,
ROBT. HAYE,
3 mai—1m. A. B. CHARPANTIER.

GRANDE VENTE,
A prix réduits,
GUEBLÉ & NIPPERT,

137....Rue du CANAL....137, rue du CANAL

INFORMENT leur clientèle de la ville et de la campagne, que pour diminuer leur immense stock avant leur inventaire annuel, ils vendront à partir du Lundi, 20 courant, au-dessous du prix coûtant, toutes leurs marchandises de fantaisie, comprenant de magnifiques assortiments de :

CHAPEAUX de paille pour dames et enfants,
OMBRELLES et EVENTAILS.
RUBANS, DENTELLES et BRODERIES,
CORSAGES brodés avec valenciennes, Cluny, &c.,
GARNITURES et BOUTONS haute nouveauté,
LINGERIE pour dames et messieurs,
CORSETS français.

Reçu encore—100 douzaines de GANTS de peau pour dames à 75 cents et à $1.

50 douzaines de GANTS de peau pour hommes à $1.

PARFUMERIES fantaisies en tous genres, &c., &c.

Notre stock riche et varié doit être immédiatement réduit. Aussi, nous espérons que le public prendra en considération notre sacrifice et viendra en faire, pour bénéfice, son bienveillant patronage.
5avril—1m D.Merc. 5.

Dissolution de Société.

LA Société existant sous la raison de DARBY, MOUTON & Co., a été dissoute d'un commun accord, M. DARBY se retirant des affaires, C. H. & A. A. MOUTON continueront le même genre d'affaires sous le nom de C. H. MOUTON & Co.

Signé, DARBY, MOUTON & Co.

En me retirant des affaires, je prends la liberté de recommander à mes amis, mes successeurs, MM. C. H. MOUTON & Co.
27avril—1mois J. H. DARBY.

Dépôt de Whisky de l'Ouest.

CHAS. de ARMAS & W. A. KOWALSKI,

Whisky de la Louisiane de $1 75 à $2 00 le gallon.

MARCHANDS D'EAU-DE-VIE, WHISKY, GENIEVRE, &c.

Rue Front Levee, No 51, coin Conti.
5mai—6m Nlle-Orléans.

Marchandises sèches
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 15mai

GEORGE F. BROTT,

16..............rue Fulton..............16
NOUVELLE-ORLEANS,
CUIRS, LAINE ET MOUSSE
De toute qualité, à vendre et à acheter. 6 avril—1 an

L. A. BELLANGER,

F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,

Coin Canal et Bourbon.

Confiseries! Patisseries!

LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.

M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour, il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur avait su acquérir.
16 avril—6m

Vins rouge et blanc, &c.

EN débarquement de la barque Bordelaise, de Bordeaux—

[illegible] barriques vin rouge St Macaire,
[illegible] de vin blanc Entre deux mers,
[illegible] caisses vin rouge Graves d'Ambarès,
[illegible] do vin blanc Entre deux mers,
15 futs cognac J F Martin,
[illegible] absinthe Ed. Pernod, marque véritable.
A vendre par PAUL ADOUE & CO,
16 mai—6 28, rue Toulouse.

CORDES DE BOIS,
MESURE EXACTE.

1000 CORDES à LIVRER.

FRÊNE [illegible] en 3 morceaux) à $10 LA CORDE.
FRÊNE (coupé en 3 morceaux) à $10 LA CORDE.
FRÊNE (coupé en 4 morceaux) à $10 1/2 LA CORDE.
BOIS coté et fendu, seulement $12 LA CORDE.

Donnez vos ordres à nos charretiers ou laissez-les au moulin, Nos 164, 166 et 168 de la rue Derbigny, près Esplanade. Vieux Bassin.

Et au Bureau, rue du Canal, No 86.

J. H. TODD, agent,
15 mai A quatre portes au-dessus de la rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

	Ire Classe	Entrepont	Pont
St-Thomas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havane	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Rico	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hayti	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Santiago de Cuba	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guadeloupe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Martinique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Lucie	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St Vincent	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Grenade	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Trinidad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Demerari	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Surinam	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cayenne	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Guayra	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Cabello	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Marthe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Colon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Ire classe	2me classe	Entrepont
Buenaventura	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chimbote	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huacho	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pacasmayo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tambo Mora	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chincha	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chala	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Islay	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisagua	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mejillones	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Iquique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tocopilla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cobija	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chanaral	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caldera	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carisal Bayo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huasco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coquimbo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valparaiso	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Francisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acapulco (Manzillo)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Punta Arenas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Libertad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acajutla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière de 24 pont arrière de la Nlle-Orléans Saint Nazaire et en cour.

Passage dans une cabine 2d pont avant..... 210
Passage d'entrepont.................... 120

Un supplément de $25 on en devra être payé pour un lit occupé dans les cabines intérieures de 1er pont.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.

Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demi-place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieraient quart de place.

Les domestiques des passagers paieraient les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivrera des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, et le voyageur d'embarquer pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement, ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à vapeur DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez

VICTOR PERRILLIAT, agent,
19 janv—1an L. t. S. 1. 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de Pembarcadère No 50, rivière du Nord:

VILLE DE PARIS, capitaine Surmont.....Samedi 18 mai.
EUROPE, capitaine Lemarié.....Samedi 1er juin
ST LAURENT, Bocande.....Samedi 15 juin
PEREIRE, Duchesne.....Samedi 29 juin

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140 | Seconde cabine, $100.
POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $105.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.

STEAMERS EXTRA POUR LE HAVRE, directement.

TAMPICO, capitaine Kersaint.....samedi 8 juin
VERA CRUZ, capitaine N Bard.....samedi 22 juin

Passagers de cabine, $100 en or—Entrepont, $50 en currency, le vin compris.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen trouveront par cette ligne le moyen d'éviter les désagréments du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

5 avril—[illegible] V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

L'Exposition de Paris.

La Ligne Inman—Steamers de la Malle,
Départ du Pier No 45, North River, New York,
Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents accommodements.

Passage de Première Classe, en or:
New York à Liverpool, $110. Aller et retour, $175.
New York à Londres, $115. Aller et retour, $185.
New York à Paris, $120. Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.
Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER,
9avril—3m Rue Gravier, No 169.

Hambourg et la Nlle-Orléans.

Communication, par Steamer, entre la Nouvelle-Orléans et Hambourg.

LA COMPAGNIE AMERICAINE DE PAQUEBOTS DE HAMBOURG s'est décidée à ouvrir des communications directes par steamers, entre la NLLE-ORLEANS et HAMBOURG. Il a été résolu, pour le moment, d'envoyer à la Nouvelle-Orléans deux des beaux steamers en lui appartenant jusqu'à la fin de la Nouvelle-Orléans seul entre le port de New York et celui de Hambourg. Les dates de départ ont été fixées comme suit:

De HAMBOURG, 1er Octobre et 1er Novembre.
De la Nlle-ORLEANS, 15 Novembre et 15 Décembre.

— Prix du Passage —

De Hambourg à la Nouvelle-Orléans ou de la Nouvelle-Orléans à Hambourg, (Southampton et Havre),
1ère chambre. 2me chambre. Entrepont.
$150 en or. $112 50 en or. $45 en or.

Pour plus de détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Rue Carondelet, No 62, ou à
26 mars—1m MAURY & CO, rue Gravier, No 106

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York, LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2000 tonneaux	Holmes, comm.	
GUIDING STAR	2000	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2000	"	Sumner, "
MERRIMACK	2200	"	Veazie, "
HAVANA	2000	"	Palmer, "
MONTEREY	1600	"	Edwards, "
MARIPOSA	1600	"	Quick, "
MATANZAS	1600	"	Ryder "
MISSOURI	1600	"	Hudson "

Le vapeur

MISSOURI,

Hudson, commandant,

Partira SAMEDI, le 25 mai 1867, à 8 h. du matin, du Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GREENE, NICKERSON & CO, agents,
88 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Geo. B HARTSON, président,
16 octobre No 5, Bowling Green, New-York.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL.......Capitaine E. E. Vaill.
GEO. WASHINGTON.......Capitaine E. V. Gager.
GEN. GRANT.......Capitaine E. W. Holmes.
GEN. MEADE.......Capitaine A. W. Sampson

Le steamer

GEN. GRANT,

Commandant E. W. Holmes.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le DIMANCHE, 19 mai, à 9 heures du matin.

Cette Barge prend du fret et donne des connaissements pour BREME.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

ALFRED MOULTON,
4 mai—1m Rue Carondelet, No 41.

POUR PARA ET RIO DE JANEIRO, BRESIL.

Départ: LUNDI le 10 juin prochain.

Le Magnifique vapeur

CATHARINE WHITING,

[illegible] Commandant,

partira positivement pour Rio de Janeiro, le LUNDI 10 de juin prochain.

Les personnes qui désireraient émigrer au Brésil, sous la protection du gouvernement impérial, par lequel le dit vapeur est affrété, peuvent se procurer tous les renseignements désirables en s'adressant au seul agent du gouvernement pour l'émigration brésilienne.

D. DE GOICOURIA,
No 5, rue Carondelet, bureau au fond du rez-de-chaussée. 12 mai—onl3j

POUR LE HAVRE.—Le navire américain de première classe MERCHANT, capitaine Spelman, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira prochainement pour le susdit port.

Pour passage, s'adresser à bord, ou poteau 27, Second District.

Pour fret de coton ou autres marchandises, s'adresser à W. B. BUDDENDORFF,
9avril—1m 178, rue de la Commune

20. . . Rue de Chartres . . . 20
C. JAUBERT & CO.,

Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne: Un magnifique et grand stock de MARCHANDISES SECHES, étrangères et du pays, achetées à la baisse et bien choisies.

Se composant d'un assortiment général, comme on n'en trouve pas ailleurs.

Leurs prix sont toujours comme par le passé, au-dessous du prix des cours du marché et absolument aux mêmes prix des commis.

Ils offrent aussi un bel assortiment de CHAPEAUX feutre, français.

P. S. — Les ordres de la campagne sont promptement remplis. 26 mars—3m

Avis.

LOUIS DUVIGNEAUD, Notaire Public et Avocat.
4 mai—1m 56, Passage de la Bourse.

Cow Peas.

2000 BOISSEAUX COW PEAS de la meilleure qualité, pure plant—en magasin et à vendre par

J. C. MURPHY & CO,
4 mai—1m Rue Poydras, No 34.

Demande de Bûcherons.

ON demande de bons bûcherons pour faire du bois sur une terre boisée, et des travailleurs pour une briqueterie près de Covington.

S'adresser au No 4, rue Carondelet, bureau du rez-de-chaussée. 5 mai—1m

COMPAGNIE DE GLACE DU CRESCENT CITY.

Bureau central: rue du Camp, No 21.

DEPOTS:

au No 12 de la rue Orleans, aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 19 et 21 de la rue St-Thomas, au No 5 de la rue Rampart, et aux Nos. 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.

A. W. BOSWORTH, Président,
JNO F. FRANZ, Surintendant,
WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant.
5 fév—6m

HOTELS, RESTAURANTS, etc.

PHENIX HOUSE, — au Lac Pontchartrain. — MIGUEL, Propriétaire,

Annonce à ses amis et au public qu'il vient de mettre son établissement en parfait état pour les recevoir. On trouvera à sa table tout ce que

La Mer, l'Air et la Terre

peuvent donner de mieux. Sa cave est pourvue des meilleures qualités de VINS et de LIQUEURS. Hotel, Bains a même patronage que par le passé. 16 mai—1m

HOTEL DE MANDEVILLE.

L'ancienne maison de LESTRADE tenue maintenant par François Colomes, et qui a fait les préparatifs nécessaires, ouvrira DIMANCHE, 12 du courant.

Pour les personnes qui viennent passer la journée seulement, le prix sera de $2 par repas et par personne y compris le vin; et pour les pensionnaires le prix sera de $2 50.

16 mai—1m

Hôtel de la Grande Ile.

Ce magnifique établissement qui vient d'être totalement remis à neuf sera de nouveau ouvert au public le 15 de ce mois. C'est un excellent endroit pour les baigneurs; le site est admirable, et la pêche y est abondante. Le magnifique bateau à vapeur ST-NICOLAS, partira pour la Grande Ile trois fois par semaine, de la tête du Canal Harvey, en face du Stock Landing.
10 mai—1m

AVIS.

M. SOULO, propriétaire de l'HOTEL D'EUROPE à BILOXI, Miss, annonce à ses nombreux amis ainsi qu'aux étrangers, qu'il vient de faire la REOUVERTURE de son établissement. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour satisfaire les personnes et les familles qui voudront bien le patronner. 8 mai—1m

HOTEL HOSCH,
A LA BAIE ST-LOUIS.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer au public en général, ainsi qu'à tous ceux qui ont l'intention de visiter la côte pendant l'été, qu'il vient d'ouvrir un hôtel, où on trouvera tout ce qui est nécessaire pour passer agréablement les mois de chaleur. De spacieuses cabanes à bains sont attachées à l'hôtel ainsi qu'un joli cours pour les parties de pêche. Le buvette est garnie des meilleures liqueurs, vins, bière, &c.
25 avril—1m JOHN HOSCH.

RESTAURANT FRANÇAIS,
13..............RUE ROYALE..............13
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.
1er mai

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants—Le restaurant sera toujours pourvu de tout, ce que le marché pourra fournir de mieux, ainsi que de la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27nov—

HOTEL FIJUX,
10, WAVERLEY PLACE.—New York.

M. E. JULES FIJUX recommande pour la saison prochaine aux nombreux voyageurs de la Louisiane, son hôtel qu'il vient d'agrandir—Table d'hôte française et prix modérés 8avril—3m

A louer.

UNE jolie résidence de campagne faisant face au chemin de fer de la rue Dauphine, et située entre le Couvent et les Casernes.
Conditions libérales.
S'adresser à A. CASTAINO.
7 mai—1&f 54 Passage de la Bourse.

MAISON A LOUER.

Maison avec six appartements et autres dépendances, située No 189 rue des Remparts entre Toulouse et St. Pierre.
S'adresser rue du Canal No 194. 5 mai

A LOUER.

La belle résidence No 124 de la rue des Remparts, près le coin Toulouse. On la livrera immédiatement. S'adresser sur les lieux ou au bureau de l'Abeille. 20 avril

A VENDRE, A LEWISBURG,
A des conditions libérales.

Une jolie résidence d'été, complète, avec écurie et remise, un magnifique jardin, wharf et maison de bains, &c. &c. Pour les conditions, s'adresser au No 202 au Vieux Café Motz, encoignure des rues Chartres et Madison. 23 avril—1m

A Louer.

La maison No 80 rue Royale, entre St Louis et Conti, pouvant convenir à une grande famille.
S'adresser à STERARDT & CO.,
11 mai—6 111 rue de la Douane.

A VENDRE.

La maison No 20 du Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, est à vendre avec les meubles ou les installations, à des conditions libérales.
S'adresser au propriétaire, sur les lieux. 14 mai—4f

Maison à Louer.

MAISON à louer, rue d'Orléans, No 63, entre Dauphine et Bourgogne.
S'adresser sur les lieux. — Possession immédiate. 16 mai—10f

A VENDRE

UN MAGASIN DE PRIX, en briques et à trois étages, No 5 des bâtisses Marigny, entre les rues Marigny et Mandeville. Troisième District, Rue de marché et d'Ursulines de 9 à la Ville. Pour les conditions, s'adresser à M G de FERIET, encanteur, rue Royale, No 62 entre les rues Conti et Bienville. Cette propriété est cédée à raison de $30 par mois. 8avril—1m

A VENDRE

LA MOITIÉ INDIVISE d'un morceau de terre situé à Amite City, paroisse St Hélène, Louisiane (connue sous le nom de la terre qui appartient actuellement à M H H, acheté, pour Wm L. Russell, vendu de George W. Martin. Le dite moitié dans un quart... [illegible] de terre de Mme Elizabeth A. Green, ... [illegible] de la Nouvelle-Orléans et de Jackson ... [illegible] qui appartiennent à la dite terre.

Pour les conditions, s'adresser à M. G. de FERIET, encanteur, rue Royale, No 62, entre les rues Conti et Bienville. 8avril—1m

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE,
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins mais à farine, potatoes de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co.,
Rue Perdido, No 9,
1mars—6 à côté de

BABCOCK & Co. Successeurs de MALASCHER & CO.,

IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c.

No 34 rue Tchoupitoulas,
Nouvelle-Orléans, Lou

Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage, constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché.

Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix. 16 avril

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY,
(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL...................$5,000 000.
E. G. MUSGROVE, agent général.
63......Carondelet......63. 15mars

1000 Douzaines Moustiquaires,
DE TOUTES GRANDEURS,

A vendre par

A. SABRAT & CO.,
Rue de Chartres, N. 111.

Les ordres sont reçus et promptement remplis.
3 mai—1m

O. B. GRAHAM & Co.,
139.......RUE GRAVIER.......139

Entre les rues Camp et St-Charles.
IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU
"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taie d'oreiller, toile à draps, toile à caleçons, chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Bley, glass di, toile Planter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, Haute Long, linons imprimés, linons en pièces, drap damassé, nappes et serviettes, diapers, Huckaback, serviettes, ... coutils, Ducks, Hollande, Barlaps, bobinets, ... tous, ginghams, tartans, indiennes, indiennes rouges, mouchoirs Madras, coton en bobines et fil de chanvre, etc. 19 jan

INSTITUTIONS

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIE, PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs entièrement capables.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à accident nous particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $4.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 154, entre Dauphine et Bourgogne. 25 avril—6m MVD

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. Le Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On Peut, pour plus de renseignements, se procurer à [illegible] de l'établissement. 21 avril

COLLÈGE dirigé par M. CARON,
Rue des Remparts 240.

Enseignement: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles.

Classes du jour de 9 à 4 heures.—De $4 à $10 par mois. Classes du soir entre 6 et 8 heures—$5 par mois. Pensionnat de $25 à $30 par mois. 20 juil

COLLÈGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, ... fondé en 1832, ... livres ou ... principaux. ... de commerce ... dans les principaux ... arithmétique ... anglais ... l'espagnol ... $10, $4,000 ... 1 mai ... 17 mai ... SPEAR, Président

Nattes, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c.

REÇU dernièrement et offert à bas prix:

300 rouleaux de nattes françaises de toutes couleurs;
Tapis de toute espèce et de toutes qualités.
Toile cirée de plancher et de meubles, toutes qualités, ... nouveaux genres et de toutes grandeurs, ... couvertures de tables et de pianos, draperies, ... crin, ... rideaux de dentelles, damas, etc.; corniches, bandes, etc., etc.

16 mars A. BROUSSEAU & Co, rue de Chartres, No 18.

LA LANGUE ANGLAISE.

Le Professeur G. W. Stickney,
Rue Baronne, No. 17.

DONNE des leçons aux classes du matin, de l'après midi et du soir.

Il a commencé pendant douze ans dans de grandes institutions. Références, M. Rufus Dolbear, au Collège Commercial.

Cours complet d'anglais, 6 mois d'avance......$100
16 mai—1m

VENTES JUDICIAIRES

CYNTHIA A. COX vs. W. H. ABRAMS.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,80?—En vertu d'un alias writ de fieri facias et d'un vendi en vertu d'un ordre rendu le 15 de mai 1867, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-un mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et à l'adjudication de—

La barge "PERFECT", ses voiles, amarres, &c., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le Nouveau Canal aux Piquets, au Lac.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19mai—20j

La dame M. J. FISHER, administratrice, vs. la dame A. R. TOWN.

QUATRIÈME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 19,010—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt Mai 1867, à 10 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets contenus dans l'hôtel de [illegible] situé à l'angle des rues des Magasins et Julia dans le Premier District de cette ville suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.
7 mai—10,13,15,20

J. BLUM & CO vs. ALEX L. MARKS.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,236—

WRIGHT BRINKERHOFF & Co, vs. le même.

QUATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,166—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 d'avril 1867 et à moi adressé par la susdite troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt mai 1867, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, No 23, rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Six caisses de marchandises suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisies dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8,11,14,17,20

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS pour l'usage et au profit, &c. vs. JAMES LONG.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,015—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, du Bassin, Gravier et Perdido, et désigné par le numéro UNZE, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté du 1 décembre 1858 et déposé pour recours, en l'étude de ... notaire public.

Le dit terrain mesure, mesure américaine trente et un pieds six pouces 5 lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur de cent vingt-six pieds trois pouces quatre lignes, ... [illegible]

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par feu John McDonogh à une vente publique faite par John Lewis, alors shérif de l'ancienne Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, au procès intitulé Cie Dounnement Desselbourg vs. Philippe Campanel, No 25 287 des dossiers de la dite Cour, d'après l'apport de l'acte de vente par le dit shérif au dit McDonogh daté du 17 août 1844 et dûment enregistré au bureau du greffier de la dite Cour le 27 août 1844 au Livre A page 642.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS. Shérif de la paroisse d'Orléans.
20 avril—19,27—mai 4,13 20

James L. Ficklin vs dame E. J. Patterson (Elizabeth J. Matlock veuve de George Patterson)

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,701—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt sept mai 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux certains terrains situés au faubourg Lafayette, Quatrième District de cette ville dans l'îlet numéro cent vingt-neuf (129) du dit faubourg. Le dit îlet est borné par les rues Quatrième, Washington, Bacchus et Dryades, et les dits terrains sont désignés par les numéros Quinze et Seize, d'après un plan daté février 1867, dressé par Mondelli et Reynard, arpenteurs, et déposé en l'étude de L. S. Kenny, actuel ... notaire public en la Paroisse de Jefferson.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt-huit pieds de face à la rue Bacchus entre les rues Quatrième et Washington, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Wm Northern suivant acte ... par le dit notaire ... Breedlove ci-devant notaire public en cette ville en date du 11 janvier 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
25 avril—25—3,11,20 27 mai

La Grande Loge de la Louisiane vs. Dobbins Pleasants & Co & als.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI vingt-deux mai 1867, à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Certains meubles et effets de ... qui se trouvent au rez-de-chaussée de l'édifice de la Salle Maçonnique à l'angle des rues Perdido et St-Charles dans le Premier District de cette ville suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 mai—18,14 20 22

BROOKS & McDONALD vs. ALEXANDER BROWN

CINQUIÈME Cour de District de la Nlle Orléans—No 16 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI vingt-deux mai 1867, à 10 heures A. M. sur les lieux, No 57 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de bois de construction et autres, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.
11 mai 14 17 20 22

ALMIRA DUBOIS, Administratrice de O. Dubois, vs. WILLIAM MISH.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et d'un ordre de procéder à la vente rendu le ... je procéderai le SAMEDI quinze de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Wm Mish, à savoir: LA MOITIÉ INDIVISE de—

Trois certains Terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Poydras du Camp et Gravier et désignés par les numéros Deux, Trois et Quatre, d'après un plan dressé par Joseph Pilié ci-devant voyer le 22 d'août 1837.

Le No Deux mesure vingt-cinq pieds une pouces et quatre lignes de face à la rue St Charles sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur.

Et les Nos Trois et Quatre mesurent, chacun vingt-cinq pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue St Charles sur cent-vingt-six pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par le défunt O. Dubois et le défendeur Wm Mish conjointement de John H... ... l'étude de ... notaire public en cette ville ...

Aussi, l'intérêt du dit défendeur Wm Mish à savoir, la moitié indivise ... pour la propriété ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—la somme de trente deux mille piastres ($32,000) comptant au moment de l'adjudication au billets du Trésor des E. U. et le reste à douze mois de crédit, ... de l'acquéreur portant intérêt à ... garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
14 mai—23, 31—8, 15 juin

CAMILLA D. DAMERON vs JAMES D. DAMERON

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. 16,356—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-huit mai 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description—

CINQ CERTAINS TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Dorgenois, de la Commune et Banks et désignés par les numéros Trois à Sept inclusivement. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Broad, et trente et un pieds dix pouces de largeur derrière, sur les profondeurs suivantes, savoir: cent quinze pieds sept pouces sur la ligne limitrophe du No Trois, du côté de la rue de la Commune, cent vingt six pieds deux pouces et six lignes sur la ligne limitrophe des Nos Trois et Quatre, cent trente sept pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe des Nos Quatre et Cinq, cent quarante-sept pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne limitrophe des Nos Cinq et Six cent cinquante huit pieds six pouces sur la ligne limitrophe des Nos Six et Sept et cent soixante neuf pieds deux pouces et six lignes sur la ligne limitrophe du No Sept, du côté de la rue Banks.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4,13,21,28

Thomas H. O'Brien vs la goélette Julia et les Propriétaires.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,478—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt et un mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

La goélette JULIA, ensemble avec ses agrès, meubles, &c., telle qu'elle se trouve aujourd'hui au Dock d'Anderson, à Alger, rive droite du fleuve Mississippi.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19avril—19,27—4,13,21 mai

CLARA STOCKTON vs la dame F. WOODS.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,816—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi préventivement et je procéderai au commencement des parties y intéressées, je procéderai le SAMEDI, vingt cinq mai 1867, à 5 heures P. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets qui se trouvent dans la maison No 295 rue des Remparts, à l'angle de la rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
14 mai—14,17,21,25

No. 20,913.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

Succession de J. C. P. Wederstrandt.

PAR moi, Victor Reaud, Shérif de la paroisse de Plaquemines, il sera vendu, MARDI, le onzième jour de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 22 avril 1867, la propriété ci-après décrite, savoir:

La VIEILLE HABITATION HARLEM, située dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ 27 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant trente et un arpents de face audit fleuve, sur quarante arpents de profondeur, bornée dans la partie supérieure par la terre appartenant à ladite succession, et dans la partie inférieure par la terre autrefois appartenant à la succession de ... maintenant à Bradish Johnson. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, savoir:

No- Une maison et cuisine, deux cases, chambre à domestiques et six autres petites bâtisses, une sucrerie en brique et machine en bon état, deux équipages, une ... à sucre, une ... deux équipages, ... une machine à vapeur ... un moulin à maïs ... une cuisine, une ... une machine à décocher, une grande bâtisse pour hôpital.

Une forge avec outils,
Une boutique de charpenterie et outils,
Onze cabanes à nègres, pouvant loger 120 nègres,
Deux magasins à maïs, une grande écurie avec grenier à foin, deux mulets à foin,
Maison pour économe, cuisine, &c.
22 mulets travaillants. 30 têtes de bêtes à corne,
16 charrues.
80 arpents de plants de canne, 70 arpents souches d'un an, 20 arpents souches de deux ans,
Douze grandes charrettes à mulets, et cinq petites charrettes à ma ... [illegible]
Quatre charrettes à bœufs et charrues.

L'acquéreur assumera le paiement de ... [illegible] ... depuis le 18 février dernier (1867) ... revenu intérieur.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Un tiers comptant et la balance en sommes égales en un et deux ans de crédit, en billets portant intérêts à six pour cent l'an jusqu'à maturité et huit pour cent d'intérêt par an depuis maturité jusqu'à paiement final, lesdits billets garantis par hypothèque spéciale.

Paroisse de Plaquemines, le 3 mai 1867
V. REAUD, Shérif.
3 mai—15,29,7, 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises Sèches, Lingerie et Broderie.

PAR HOFFMAN & MARKS
S. S. ZELNICKER, encanteur
Bureau, rue de Chartres, No 34.

LUNDI, 20 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu—

12 balles coton écru 7/8 et 4/4.
4 caisses coton blanc.
2 do bobinet 1/4 et 36 pouces.
2 balles toile blanche et toile écrue à moustiquaire,
4 caisses indiennes françaises et américaines,
4 balles promets français,
200 pièces linons toile imprimés et unis,
30 do grenadines unies et brodées,
10 do toiles d'Irlande,
300 do mousselines suisses blanche, jaconats et nansouk,
200 do tape checks et nansous à raies,
20 do mousselines brochées et Jacquard,
150 do coton blanc et coton écru à draps,
100 do coutils fil et cotonnades,
200 do silesias et ginghams,
200 do gings fil et ginghams,
150 do denims, stripes et Bengales,
20 do jeans et tweeds.

—Egalement—

Chemises blanches à devants de toile et à bouillons, chemises gings, hickory et chemises de voyage, chemises de peau, caleçons, bretelles mouchoirs toile et mouchoirs coton, châles denieis, manteaux soie, bonnets, etc., maillots, corsets, chemises de femmes, &c.

—Et—

Une grande facture de bandes jaconat et mousseline suisse, jupons brodés, parures brodées, &c.

—A 10 heures—

2 caisses de souliers avariés 19 mai

PAR D. E. MORPHY.

Mais! Mais! Mais!

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

Il sera vendu, lundi, 20 mai 1867, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Poydras, 1er District—

600 sacs (plus ou moins) de maïs, en débarquement du bateau à vapeur Mississippi.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 19mai

PAR H. M. VAN SOLINGEN & CO.

Succession de John Louis Lacoste.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 28750—Propriété foncière dans le Quatrième District, à l'encan.

PAR H. M. VAN SOLINGEN & CO,
H. M. VAN SOLINGEN, Encanteur.
Bureau, No 28, rue Carondelet.

EN vertu et conformément à un ordre de vente rendu le 6 mai 1867 par l'Honorable Deuxième Cour ... il sera vendu, à la Bourse ... pour le compte de la dite succession SAMEDI, 8 juin 1867, à midi, la propriété ci-après décrite:

UN TERRAIN situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 1 du terrain compris entre les rues ... Washington, sur une profondeur de ... pieds 9 pouces 4 lignes ... [illegible]

Conditions: Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant A. Hero, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Susai—18 25, 1 8 juin

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE — Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que les présentes concernent salut. — Attendu que Pouce Caste, ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, ... [illegible] ... "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le ... mars 1834.

Qu'avis est donné, et à tous ... de présentes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite ... [illegible]

La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit le ... 1867 ... [illegible]

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain terrain situé dans ... compris entre les rues des Ursulines, Rochebisse, de l'Hôpital et Tonti dans le Troisième District ... [illegible]

Témoin, l'honorable Guy Duplantier, juge de la dite Cour, ce 15 avril 1867.
avr 11—29 27—4 11,16mai F. J. LAIZER, Député Greffier.

A. Ravelet vs ses créanciers et les créanciers de C. Ravelet & Son—No 23,212

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Par ordre de la dite ... [illegible] ... J. O. CHALON, Député Greffier.
4 avril—4 11 18 25 4mai

Succession de Rosina Weinfurter, épouse de N. Bauer.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Antoine Cavelier Jr.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que P. S. W... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Mme Augustine Lescure veuve de J. Authome—No 2[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par ... ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
15 mai—15 20 24

Succession de A. Lesparre—No 27 [illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte ... ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
15 mai—15 20 24

Succession de John G. Hodges—No 27,241.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que A. G. Long a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu John G. Hodges ... Avis est par le présent donné ... d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
15 mai—15 20 24

Succession de Maria Hughes, veuve de Robert Morris—No 26,957

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Joseph F. Gerbetta a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu Maria Hughes, veuve de R. Morris, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
15 mai—15 20 24

Succession de JAMES GALLIER—No 27,431

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
10 mai—10 15, 9

Succession de BIANCA ROBBINS—No 27,570.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
11 mai—11 16,20

Succession de JAMES D. DENEGRE—No 25,992.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires, datifs de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
mai—

Succession de John Parnell—No 27,287.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
17 mai—17,20,22

Succession de Michael et Mary Keenan. No 26,048.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
16 mai—16,22,25

Succession de William Moules—No 19,865

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
12 mai—12,17,21

Succession de Jean Ducos—No 28,871.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
12 mai—12 17 21

Succession de Christopher C. Meeker. No 25,784.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
16 mai—16,22,27

EDWARD DURIVE & CO. vs. leurs créanciers.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,411—Avis est par le présent donné aux créanciers des insolvables et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à partir de la date du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau provisoire présenté par le syndic ne serait point approuvé et homologué et les fonds répartis conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour. F. J. LAIZER, Député Greffier.
8avril—30mai

SMITH et ROGERS vs. leurs créanciers—No 21,586.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers des susdits insolvables, que la cession de leurs biens a été acceptée par la Cour; et qu'une assemblée de leurs créanciers aura lieu en le bureau de Thos. S. Beck, notaire en cette ville, VENDREDI, le 24 de mai 1867 à 10 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits insolvables—Et que toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs biens sont suspendues.

Par ordre de la Cour. J. O. CHALON, Député Greffier.
11mai—11,15,24

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. FEIBER.

Grande Vente importante de Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Bottes, Souliers, Chapeaux, &c, à l'Encan

PAR A. FEIBER,
H. MARKS, encanteur.

Il sera vendu, LUNDI 20 mai, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 42 de la rue de Chartres—

600 lots de marchandises ... comme cotonnades, Osnaburgs, gings, coutils à matelas, hickory stripes, indiennes, coton blanc et coton écru, coton à draps, grosses toiles ... [illegible], soieries Victoria et tape checks, ... bas, ... chemises, corsets, mais...

—Egalement—

275 lots d'habillements et lingerie en saison.
125 caisses bottes, peau de veau et kip.
85 brodequins et souliers Balmoral.
100 douzaines chapeaux pour hommes et pour jeunes garçons.

Conditions—à la vente. 19 mai

PAR O. VALETON.

Maison agréable, basse, avec galerie, sur la façade, bâtie sur un très grand terrain et à proximité du char de la rue de l'Esplanade

PAR O. VALETON, Encanteur.

SAMEDI, 25 mai, à midi il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Un très grand terrain, mesurant 60 pieds de face sur la rue du Bayou, 60 pieds aussi de face sur la rue du Quartier et 250 pieds de face sur la rue Marais, le tout mesure, mesure française. Ensemble avec la jolie maison de résidence, contenant 4 appartements, galerie devant et derrière, cabinets, etc., cuisine, ... chambres à domestiques, écurie, &c., poulailler, ... Sur la façade de la rue du Bayou, ... un joli verger ... d'orangers, pommiers, ... figuiers, raisins et d'une grande variété d'autres fruits ... rapport.

Conditions—[illegible] prix de ... comptant, et la balance ... à ... ans de crédit ... intérêt, ... de frais d'avocat en cas de poursuite pour défaut de paiement.

L'acte de vente ainsi que les timbres des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant E. Bouny, notaire public.

Le plan est exposé à la Bourse. 19mai

Vin rouge en barriques.

PAR O. VALETON, encanteur.

MARDI, 21 mai, à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines, en débarquement du brick Annie Batchelder, de Marseille—

50 barriques vin rouge

Conditions—Comptant. 19mai

PAR FORSTALL & SPEAR.

Vente positive pour cause de départ de deux maisons en briques dans le Passage de la Bourse, donnant d'excellents revenus.

PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Salle de vente 26 rue Bienville.

VENDREDI, 31 mai 1867, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, sans réserve, pour cause de départ:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et le Passage de la Bourse, et désignée ... pieds de face sur le Passage de la Bourse par ... pieds ... pouces de profondeur ... sur ... [illegible] ... briques à trois étages ... [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 17 mai

PAR J. P. BOISSEAU.

Oranges, Limons. Oranges, Limons.

Cargaison de la barque "Julia", arrivée de Messine, Oranges et limons à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

Bureau rue Gravier, No 4 et 6, entre les rues Tchoupitoulas et New Levee

IL sera vendu lundi 20 mai 1867 à 4 heures et demie, après-midi, sur la Levée, au pied de la rue du Quartier—

[illegible] caisses oranges de Messine marque O,
[illegible] do do do do Ola
[illegible] do do do do O et 1 etc
[illegible] do do do do O et 5 autres
[illegible] do do do do O en triangle
L. A. [illegible] caisses limons de Palerme,
L. B.—[illegible] do do do,
L. C.—[illegible] do do do,
L. D.—[illegible] do do do,
L. E.—[illegible] do do do,
L. H.—[illegible] do do do,

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19 mai

PAR G. DE FERIET.

Vente sans réserve pour clore un établissement

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Royale, No 62.

MERCREDI 22 mai 1867 à 5 heures de l'après midi, il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux, au coin des rues Pauger et Dauphine, Troisième District—

Tout le fonds d'un café, comprenant comptoirs et tables, bouteilles, verrerie &c

[illegible] tables à billards, ... ustensiles, ...

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 19 mai

Maison basse, de prix, à mansarde fine, No 118 de la rue des Remparts ou Amour, entre les rues Union et Bagatelle, à la portée de laquelle passe le chemin de fer de la ville.

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, No 62 rue Royale.

SAMEDI le 25 mai 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique—

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Amour, Union, Craps et Bagatelle, ... [illegible]

CONDITIONS—[illegible] ... comptant ... reste à un et deux ans de crédit ... billets ... [illegible]

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis pardevant E. G. Gottschalk notaire public aux frais de l'acquéreur. 19 mai

Résidence en briques, à trois étages, dans la rue Marigny, entre les rues Victoire et Levée. Egalement une maison en briques, à étage, solidement bâtie dans la rue Bourgogne, entre les rues Douane et Bienville

SUCCESSION DE S. P. DE LA BARRE. No 27,355.

Par G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau: rue Royale, No 62.

JEUDI 6 juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, No 27,355, du ... [illegible]

1o. Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Victoire, Levée et Champs Elysées ... [illegible]

Le bâtiment se compose ... en briques à trois étages ... salons ... cuisine ... water-works, &c.

2o. Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Douane, Dauphine et Bienville. Le dit terrain a 28 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 129 pieds de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison en briques à étage, ayant deux chambres au-dessous, deux grandes chambres et une petite chambre au-dessus, ... bâtisses en briques à étage, ayant une cuisine, chambres ... La cour est briquetée.

Ensemble 75 actions (réduites à 70) de la banque des Citoyens de la Louisiane.

Le tout d'après des plans dressés par C. A. de Armas, arpenteur, en date du 25 avril 1866.

Conditions—La propriété décrite en premier lieu, l'acquéreur donnera ... billets pour actions de la banque des Citoyens de la Louisiane.—Pour le reste du montant ... un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque ... vendeur, portant huit pour cent d'intérêt ... de la vente à parfait paiement ... assurées et la police devra être transférée au vendeur.

Pour la propriété décrite en second lieu, l'acquéreur fournira un billet pour actions (stock notes) de $1 500 recouvrable conformément à la charte de la banque des Citoyens de la Louisiane. Pour le reste du montant de ... termes et conditions que ci-dessus.

En cas de procès pour le recouvrement du montant des dits billets, donnés en paiement des propriétés décrites en premier et en second lieu, l'acquéreur ou les acquéreurs devront payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) sur le montant recouvré.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Eusebe Bouny, notaire public, aux frais des acquéreurs.
3mai—3,11,18,25, juin

VENTES DE CONSTABLE.

Vente de constable.

Louis Mub contre Mary Jones—No 6512.

EN vertu d'un ordre de fieri facias que m'a adressé l'Hon. Premier Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, au No 151 de la rue Julia, près Camp, le mardi 21 mai 1867—

La propriété ci-après désignée: Un lot de meubles saisis dans la susdite affaire.—Conditions, comptant sur livraison.

JOHN MARKEW,
19 mai—24,28 Constable.

PREMIER ETAT ANNUEL
(HUIT MOIS)

De la Compagnie d'Assurance des Facteurs et Commerçants,

Rue Carondelet, No. 39.
Nlle-Orléans, 30 Avril 1867.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour les huit mois expirés le 30 avril 1867:

Total des Primes reçues du 1er. Septembre 1866 au 30 Avril 1867 — huit mois.

Risques d'Incendie	$150,143 45	
Risques sur les Rivières	210,112 53	
Risques sur les Mers	53,370 41	$413,626 42
Moins les Primes remboursées		1,010 9
Montant net des Primes		$412,616 31

Pertes payées, moins le sauvetage.

Sur les Risques d'Incendie	$41,438 55	
Sur les Risques des Rivières	232,317 04	
Sur les Risques de Mer	67,395 58	$341,151 12
Différence		$71,465 31
En moins, les Réassurances	$14,427 30	
Remboursés	19,104 37	
Frais d'organisation, dépenses générales, taxes de ville, d'Etat, de revenu intérieur, etc	34,300 66	
Total	$68,081 73	
En moins, Intérêt Escompte au crédit des Dépenses courantes		$6,883 63—$61,848 30
Excès		$10,116 91
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets de capital	$384,720 00	
En caisse	64,323 54	
Primes, etc. en voie de perception	37,327 40	
Actions de Chemins de fer de la ville	54,475 00	
Meubles, installations de bureau, etc	3,709 17	
	$540,616 91	

Primes non expirées le 30 avril 1867, $37,094 60

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] MICHEL MUSSON, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 16 mai 1867.
[Signé] G. M. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 3 juin 1867, un dividende—intérêt de dix pour cent par an sur les paiements comptant du capital.

MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire

— DIRECTEURS. —

James Hewitt, J. D. Blair,
Jos. Mc Carroll, T. M. Scott,
W. A. Johnson, Wm. Bell,
J. W. Burbridge, Robt. Pitkin,
J. J. Noble, Alf. H. Isaacson,
Moses Greenwood, P. B. Witts,
Alf. M. Hennington, Richard Milliken,
J. G. Brown, Samuel E. Moore,
John Phelps, Wm. H. Henning,
Marshall J. Smith, H. McNeil Vance,
J. Cardonal, W. B. Tufts,
John Chaffe, Hugh McColl,
L. H. Terry. 17mai—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

CASIMIRS. CASIMIRS.

PAR E. ROGER & Co.,
O. DEJAN, Encanteur.

MARDI, 21 mai, il sera vendu, à 11 heures, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

[illegible] pièces casimirs légèrement avariés et vendus pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions—Comptant, en billets des Etats-Unis. 19 mai

VENTE SANS RESERVE.

Marchandises sèches étrangères et Américaines.

PAR E. ROGER & Co.,
O. DEJAN, encanteur.

MARDI 21 mai, il sera vendu à 10 heures précises à leur salle d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

[illegible] lots marchandises sèches étrangères et américaines, telles que: cotons blancs et écrus, indiennes, toiles d'Irlande, mousselines, percales, linons, mouchoirs, alpaca, mérinos, ... [illegible], ... bonneterie, ... [illegible], tissus ... ginghams, nappes et serviettes, &c., &c.

— Aussi —

150 jupons 15, 20, 25, 30 35 et 40 ressorts.
Conditions—A la vente 19 mai

PAR HOLZ BLOHM & CO.

Les billets de la Ville pris au pair.

Marchandises sèches!
Marchandises sèches!

PAR HOLZ, BLOHM & Co.
JOHN C. BLOHM encanteur.

MARDI 21 du courant, dans leur salle de vente salle d'encan au No. 21 de la rue de Chartres, à 10 heures du matin, il sera vendu—

— Sans réserve —

[illegible] lots de marchandises sèches étrangères et du pays, bas, ... [illegible]

[illegible] lots d'habillements

Conditions—Comptant—La monnaie en billets de la ville au pair, et le reste en billets du Trésor des Etats-Unis. 19 mai

PAR VINCENT & CO.

A. Ravelet contre ses créanciers et les créanciers de A. Ravelet & Fils

PAR VINCENT & Co.,
Wm P. VINCENT encanteur.

IL sera vendu vendredi 24 mai 1867, à 10 heures, au No 31 de la rue Royale entre les rues Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. T. Pearce, juge de la Troisième Cour de District, daté du 16 mai 1867 No 23,212 deux ... [illegible] ... de MARCHANDISES SECHES ETRANGERES ET DU PAYS.

—Egalement—

Le bail du dit magasin expirant le 1er décembre 1867.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12 mai

MONTGOMERY BROS. & CO.

Succession de Christopher Joyce.
—No 28,971—

Terrain de prix à l'angle des rues Bassin et Lafayette—à l'encan

PAR MONTGOMERY BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, ... à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District, ... [illegible]

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, ... [illegible] ... rues Lafayette, ... [illegible] ... rue Bassin ... [illegible]

Les plans sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant ... notaire public aux frais de l'acquéreur. ... 23.

La belle goélette américaine ANNA D., avec toutes ses voiles, agrès, apparaux meubles, &c. &c. à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY encanteur.

IL sera vendu lundi 20 mai, à 1 heure de l'après-midi, au Toulouse, ... [illegible], Troisième District—

La belle goélette américaine ANNA D., du port de ... [illegible] ... avec ... meubles ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17 mai

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY Encanteur.

IL sera vendu MARDI 21 MAI, à 10 heures, à leur salle d'encan, No 67 de la rue Bienville—

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, noyer, bois noyer, bureaux, armoires, lavabos, ... tables à rallonges, ... chaises, ... canapés, ... tables, ... ustensiles, ... pianos, ... [illegible]

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à étages et bois et rotin. 19 mai

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons, etc, à l'encan,

PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu MARDI 21 MAI, à 11 heures de matin, aux écuries de F. Linet rue Gravier, No ...

Elégants chevaux appareillés de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.

AUSSI:

Buggies découverts et couverts, ... wagons, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19 mai

PAR S. GUINAULT.

Belles vaches laitières.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau rue Bienville et Passage de la Bourse.

JEUDI 23 mai 1867 il sera vendu à 11 heures du matin à la Métairie à l'extrémité de la rue Bienville, chez JEANNE A.

[illegible] vaches laitières ... plusieurs avec ... et ... à autres au moment ...
[illegible]
[illegible]

La clientèle et tous les ustensiles de la vacherie.

Conditions: comptant ... [illegible]

Vente positive.

VACHERIE. VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

MARDI 21 mai 1867 à la Métairie à l'extrémité de la rue Bienville, chez Lauzeau—

12 vaches laitières plusieurs avec des jeunes veaux, et les autres au moment de vêler.

La clientèle et tous les ustensiles servant à la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant et au-dessus de $100 à ... de crédit, en billets endossés à satisfaction. 19 mai

Succession de Sébastien Poncet

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI, 27 de mai 1867 il sera vendu, à 10 heures du matin, rue Bagatelle entre Craps et St Jean Baptiste et à 1 heure au dépôt du chemin de fer Pontchartrain dans le Troisième District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 avril 1867—

— Rue Bagatelle —

Un ... de meubles tels que bois de lit et literie, armoires, ... tables, chaises, lavabo, linge de corps, &c. &c.

— Au dépôt du chemin de fer Pontchartrain —

Deux comptoirs, tables à cartes, chaises, glaces, vitrines, &c. &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. [illegible]

Succession de Octave Mandilbourg No 28,745

PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, rue Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI 25 mai 1867 il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 17 avril 1867—

Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville et désignée par le No 4 de l'îlet No ... rues Annette, Urquhart et St Antoine, d'après un plan du faubourg Marigny, laquelle portion de terre est celle la plus près de la rue Urquhart et mesure 35 pieds de face à la rue Annette, sur 140 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant A. Ducatel notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les timbres des Etats Unis. 24 avril—3 mai 9,1 25.

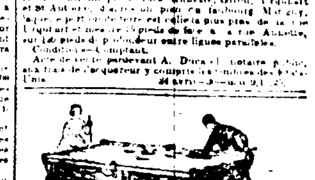

Avis au public.
BILLARDS ANTOGNINI

POUR tous renseignements, s'adresser à la salle de Billards de l'Hôtel St Charles.
23 avril—1m

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe.

IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités 1er novembre

J. M. BRUNSWICK. J. BRUNSWICK. A. W. MERRIAM

BRUNSWICK FRERES & Cie,

48......Rue St-Louis, Nlle-Orléans......48

FABRICANTS DE BILLARDS
ET
D'ARTICLES DE BILLARDS.

NOTRE Stock comprend le plus grand assortiment de Billards qui ait jamais été offert au public, ... billards, billards à quatre et six poches, à bandes Brunswick, perfectionnées, lesquelles sont, de l'avis des plus célèbres joueurs, les meilleures dont on se serve actuellement.

Nous avons en outre un stock complet de tables Jenny Lind à cadres, billes, drapeaux, queues, ... craie, ... ivoire, ... [illegible]

Les ordres de réparations ou changements de billards ont exécutés sans délai. 14 mars—3m

BROOKS, MACDONALD & Co.,

Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET No 50,
Nouvelle-Orléans,

JAMES M. BROOKS, LE H. LEGAY, HUGH MACDONALD
9avril—6mois

GEORGE STROUD,

Au coin des rues St-Charles et Girod.

CHEMINÉES EN MARBRE, GRATES, MONUMENTS, TOMBES, TABLETTES, ARDOISES A DEVANTS DE CHEMINÉES, &c.

Fabrication de toute espèce de MARBRES et TRAVAUX exécutés sur commande. 16 mai—1m—6ps